



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE MARAUSSAN
(34370)
A.M n° 247/2024

MAIRIE DE Lignan s/Orb
(34490)
A.M n° 11 /2025
Portant arrêté de circulation

Madame le Maire de la commune de Maraussan,
Madame le Maire de la commune de Lignan sur Orb,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 à L.2212-5, L.2213-1 à L.2213-21, L.2213-23 à L.2213-31 ;
VU le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L.116-1 et R.116-2 ;
VU la loi N°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
VU l'état des lieux ;

VU la demande en date du : 30 décembre 2024
Présentée par : Le responsable des Services Techniques de Maraussan
Domicilié(e) : Avenue du Général Balaman à Maraussan

Par laquelle le pétitionnaire référencé ci-dessus demande :

L'autorisation de réaliser des travaux d'élagage route de Tabarka, en limite de commune avec Lignan-sur-Orb.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les services techniques sont autorisés à effectuer les travaux décrits ci-dessus les 14 et 15 janvier 2025.

ARTICLE 2 : La circulation de tous véhicules sera interdite sur le Pont de Tabarka. Une déviation sera organisée selon les dispositions suivantes :

Sur la Commune de Lignan-sur-Orb : Déviation par l'Avenue de Tabarka ou de la rue de la Rocade.

ARTICLE 3 : La présente autorisation n'est valable que pour la période précitée ci-dessus. Elle sera périmée de plein droit s'il n'en a pas été fait usage avant l'expiration de ce délai.

ARTICLE 4 : Le déclarant devra, pour l'exécution des travaux énoncés se conformer aux dispositions des règles susvisées.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- A Madame la Directrice Générale des Services,
- Aux responsables des Services Techniques,
- Au service de Police municipale

Qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Maraussan, le mardi 31 décembre 2024,

Madame le Maire de Maraussan
Marlène PUCHE



Madame le Maire de Lignan sur Orb,
Catherine MONTARON-SANMARTI

